La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

2 enjeux principaux :

- Moderniser les exploitations agricoles afin de les rendre plus compétitives
- Améliorer l'adéquation entre l'offre et la demande selon le débouché (Sport, Viande, Traction Animale) par :
  - la valorisation des jeunes chevaux
  - la commercialisation
  - la communication et la promotion

Le plan s'adresse aux professionnels de l'élevage équin qui sont affiliés à la MSA en tant que chef d'exploitation et dont l'entreprise dispose d'un numéro SIRET

Photo : © Conseil de la Filière Cheval Auvergne-Rhône-Alpes, Marjorie GARGALLO, Joël DENIS

Elaboré et piloté par :

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Le Comité de Filière Équin

Mis en œuvre par :

Conseil de la filière cheval Auvergne-Rhône-Alpes

Le Conseil Filière Cheval

Contact
www.cheval-auvergne-rhone-alpes.com

Photo : © Marine Barlet

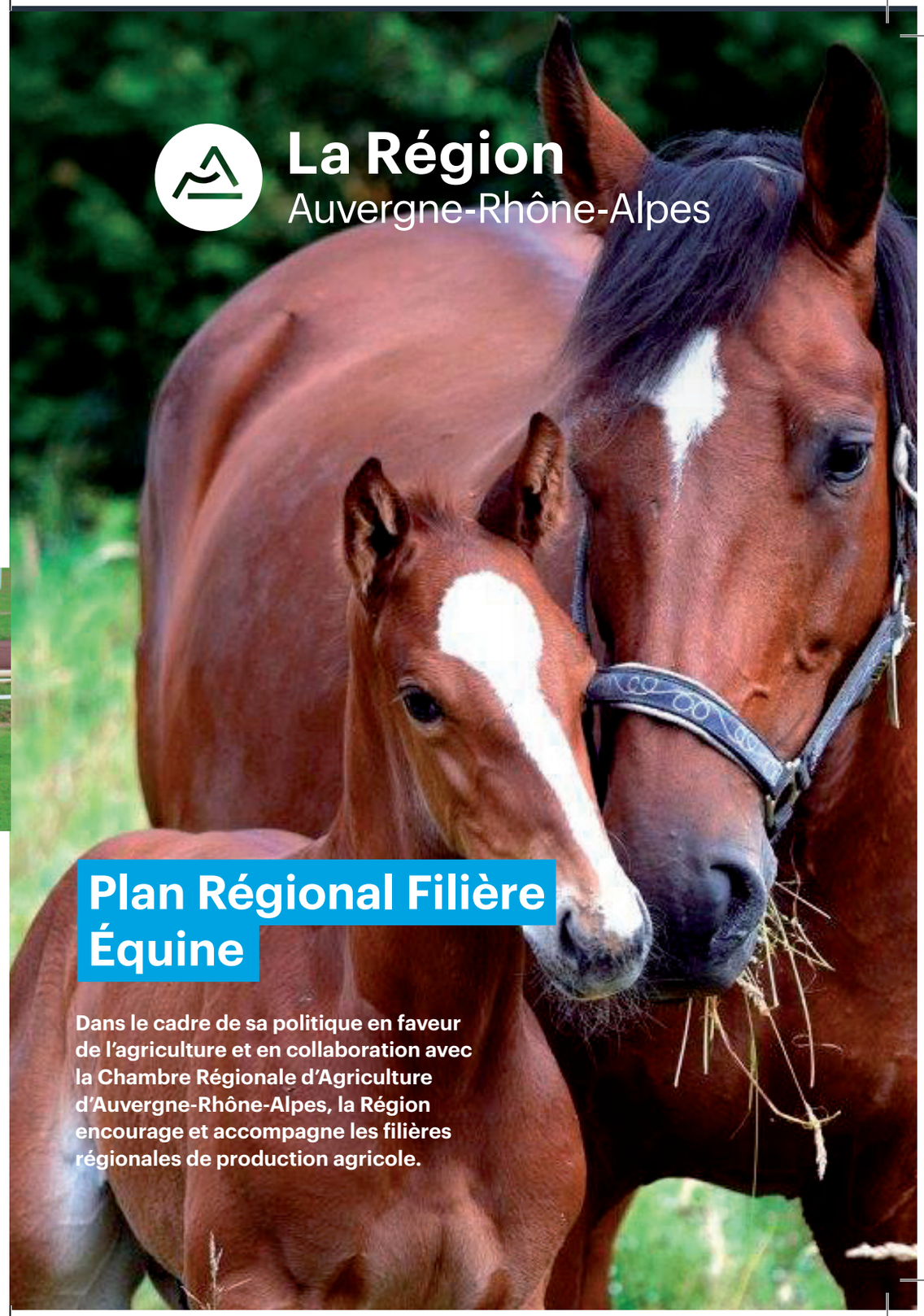

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Plan Régional Filière Équine

Dans le cadre de sa politique en faveur de l'agriculture et en collaboration avec la Chambre Régionale d'Agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes, la Région encourage et accompagne les filières régionales de production agricole.

La Région consacrera un budget de 1,12 million d'€, sur 3 ans (2018 – 2020) au Plan de filière équin.

Les chiffres-clés

Près de **6 400 entreprises** liées aux équidés

la région Auvergne-Rhône-Alpes est la **2e région équine de France**

4 000 élevages ont fait naître environ 5 200 poulains en 2016 dont 44% de chevaux de trait et 34% de chevaux de sport.

Les éleveurs d'équidés ont en moyenne **2,2 poulinières** par élevage et 20 ha valorisés par les équidés.

Le nombre d'élevages en France et dans la région ne cesse de diminuer avec une baisse de 38% entre 2009 et 2016 et plus particulièrement dans le secteur du cheval de trait avec une baisse de 54%.

1ère région pour l'achat de chevaux avec **12,1% des transactions** de chevaux en France

Les actions

Aide aux investissements pour la modernisation des équipements dans les élevages équins

Rond d'havrincourt, boxes, stockage de fourrage, abris, etc.

Aide directe aux éleveurs pour la valorisation des équidés

Soutenir les éleveurs pour le débourrage et la primo-valorisation de leurs jeunes équidés, sur une période de 4 mois entre la 2ème et la 7ème année incluse de l'équidé, chez les professionnels (entraineurs, cavaliers, prestataires) – orientation course, sport-loisir ou travail.

Sport-Loisir : 1 400 €
Travail : 1 000 €
Courses : 1 500 €

(forfaits maximum pour 4 mois de valorisation)

Photo : © Conseil de la Filière Cheval Auvergne-Rhône-Alpes

Création d'un circuit innovant de ventes de chevaux

- Rapprocher l'offre et la demande pour la commercialisation des jeunes chevaux
- Favoriser les lieux de rencontre entre utilisateurs et éleveurs
- Répondre à la demande de chevaux pour les amateurs

Communication sur les produits de l'élevage et la génétique

- Faire connaître la filière équine régionale, ses spécificités et ses atouts sur les salons nationaux et internationaux
- Faire connaître les actions du Conseil de la Filière Cheval auprès des professionnels, des élus et du grand public
- Renforcer les liens entre les différents secteurs de la filière (mise en relation des utilisateurs sport et loisir et des hippodromes...)
- Promotion de la génétique par le soutien à des évènements pour la présentation des étalons
- Développement de la marque « La Région du Goût » auprès des opérateurs de la filière viande chevaline

Pôle d'analyse régional Auvergne-Rhône-Alpes

- Mettre à la disposition des organismes décideurs de la filière des indicateurs chiffrés représentatifs des entreprises, de leurs chiffres d'affaires, des emplois directs ou induits et des effectifs de chevaux
- Suivre l'évolution de ces indicateurs pour anticiper et accompagner la filière à travers une stratégie collective
- Elaboration de références technico-économiques par le suivi de fermes pilotes performantes